

Tours, le 5 Septembre 2011

A l'attention des Chefs d'Établissements
des COLLEGES

Objet : [aide à la demi-pension 2011 – Conseil Général](#)

Madame la Chef d'Établissement,
Monsieur le Chef d'Établissement,

Veillez trouver, ci-joint, la « chemise dossier » à compléter par vos familles pouvant bénéficier de cette aide (en vous rappelant que la feuille de non-imposition reste une base importante).

**MERCI A TOUS DE RAPPORTER VOS DOSSIERS
A LA DDEC AU PLUS TARD LE VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011**

Dernier délai conseillé pour le retour des dossiers dans les
Établissements : **le 16 Septembre 2011**.

Les calculs de quotient familial devront être faits et tous les documents
indispensables s'y trouver : nous ne nous réunirons qu'une seule fois pour examiner
les dossiers et les familles seraient pénalisées si nous devons les refuser.

Nous vous rappelons que les dossiers sont réservés exclusivement aux
½ pensionnaires et internes habitant l'Indre-et-Loire, et doivent obligatoirement
comporter l'avis du Chef d'Établissement.

Merci à tous de votre compréhension et de votre aide pour les familles.

Amicalement.

Pour la DDEC :

*Mr Jean-Christophe GOUAS,
Mme Christine MARCHALAND,
Mr Dominique MERCIER,
Mr Paul MICHENET.*